

**Parlons
santé
mentale!**
GRANDE CAUSE NATIONALE

Tous un rôle à jouer



Dossier de presse

Santé mentale : Quelles solutions existent en Nouvelle-Aquitaine ?

Brief presse - lundi 6 octobre 2025

Benoît Elleboode, Directeur Général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine
Jean-Marc Huart, Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine



Santé mentale :

*Les indicateurs clés en matière
de santé et d'offre
en Nouvelle-Aquitaine*

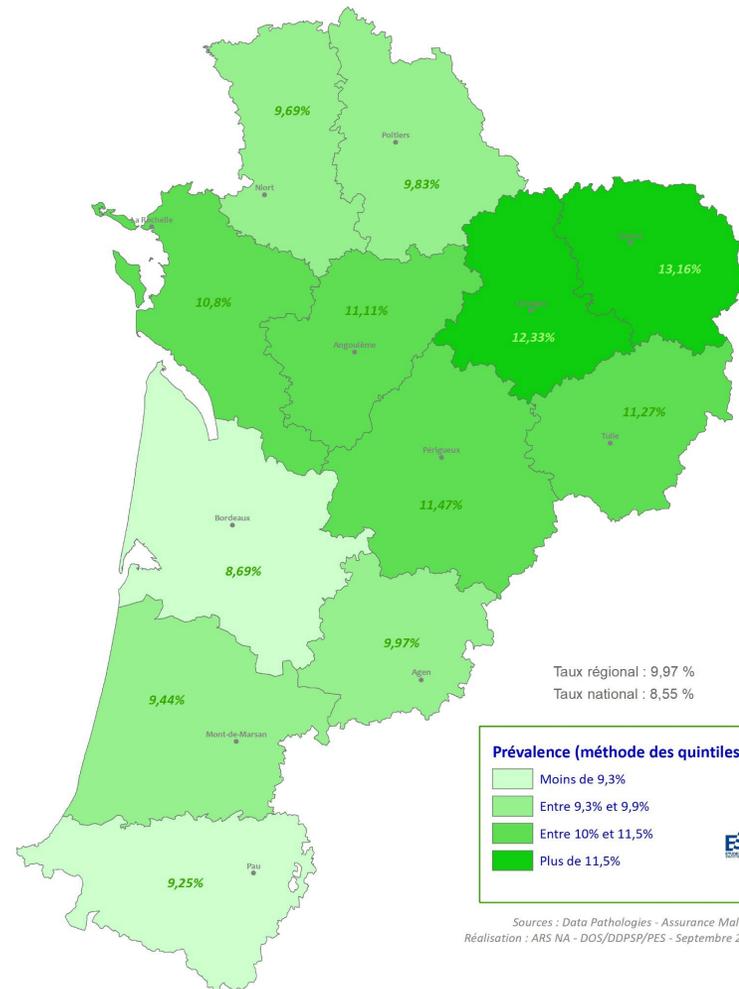
1. Les indicateurs de santé

Consommation de psychotropes



Prévalence des traitements de psychotropes
en Nouvelle-Aquitaine

Données 2023



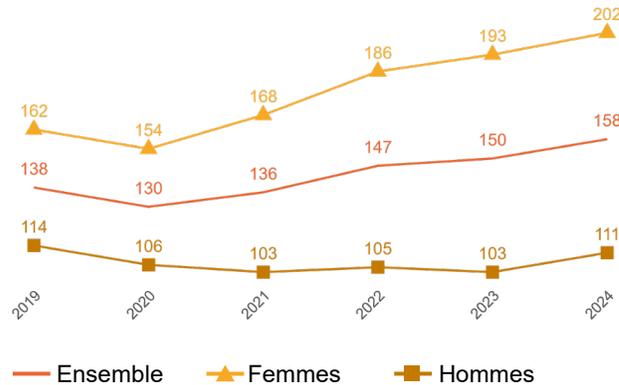
Sources : Data Pathologies - Assurance Maladie
Réalisation : ARS NA - DOS/DDPSP/PES - Septembre 2025

1. Les indicateurs de santé

Hospitalisations pour tentatives de suicide et automutilations

Évolution des hospitalisations pour tentatives suicide et automutilations

Taux standardisés pour 100 000 habitants, Nouvelle-Aquitaine, 2019-2024



La pandémie de Covid-19 peut avoir impacté les indicateurs de l'année 2020. Source : SNDS – PMSI MCO

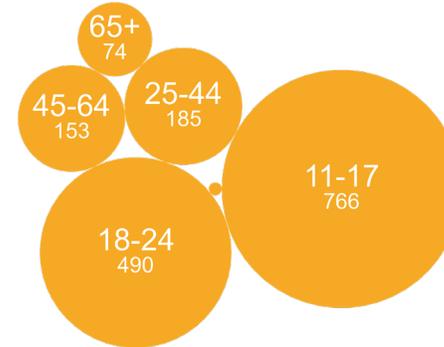
9 424 hospitalisations en 2024
soit 158 pour 100 000 hab.
(VS 142/100 000 hab. au national)
+ 6 % par rapport à 2023

Nouvelle-Aquitaine :
5ème région avec le taux d'hospitalisation le plus élevé.

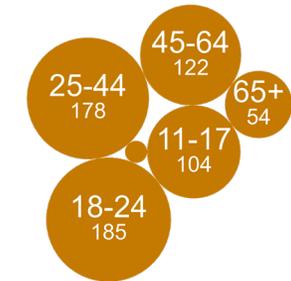
Taux d'hospitalisations pour geste auto-infligé *par classe d'âge et sexe*

Taux bruts pour 100 000 habitants Nouvelle-Aquitaine, 2024

Femmes



Hommes



2/3 hospitalisations concernent des femmes (65,4 %)

Les taux d'hospitalisation les plus élevés

- ♀ les 11-24 ans
- ♂ les 18-24 ans et les 25-44 ans

Les cercles vides correspondent à des taux inférieurs à 7 pour 100 000 habitants chez les femmes et les hommes de 0-10 ans.

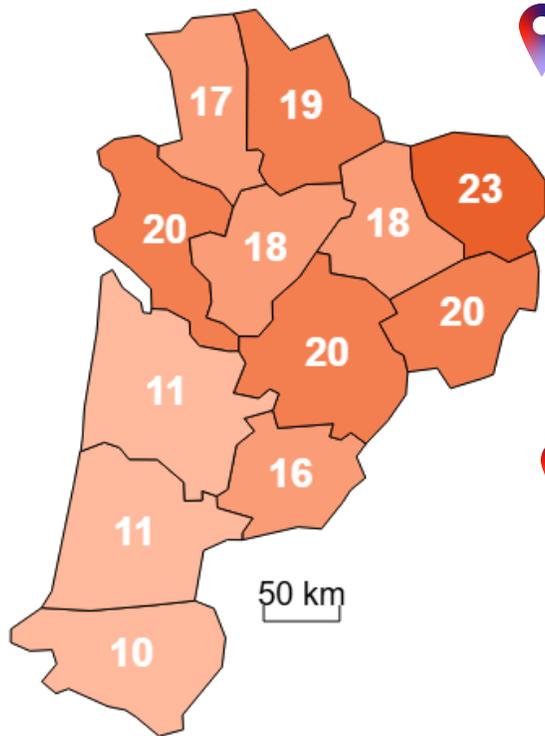
Les indicateurs relatifs aux enfants de moins de 10 ans sont à interpréter avec précaution, puisqu'il est difficile à cet âge de déterminer l'intentionnalité du geste auto-infligé avec les données dont nous disposons.

Source : SNDS – PMSI MCO

1. Les indicateurs de santé

Décès par suicide

Taux de décès par suicide par département,
Taux standardisés pour 100 000 habitants, Nouvelle-Aquitaine, 2023

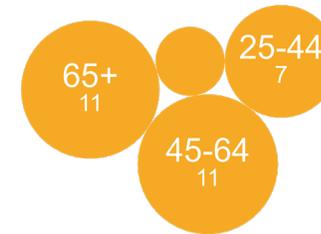


981 décès en 2023
Stable par rapport à 2022
soit 15 pour 100 000 hab.
(VS 13/100 000 hab. au national)

Nouvelle-Aquitaine :
6ème région
avec le taux de mortalité par suicide le plus élevé

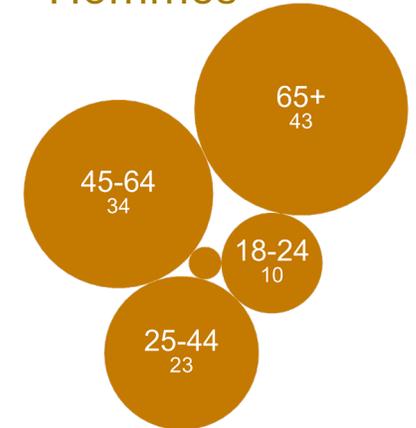
Taux de décès par suicide par classes d'âge et sexe
Taux bruts pour 100 000 habitants Nouvelle-Aquitaine, 2023

Femmes



3/4 décès concernent des hommes (75,3 %) comme au niveau national.

Hommes



Les taux de décès les plus élevés
♂ 45 ans et plus

La non prise en compte des décès pour cause inconnue ou intentions indéterminées dont l'effectif varie entre les départements conduit à interpréter avec précaution les disparités départementales observées pour les décès par suicide. Source : SNDS – CépiDc

* Les cercles vides correspondent à des taux inférieurs à 3 pour 100 000 habitants chez les femmes de moins de 24 ans et les hommes de 11-17 ans. Les indicateurs relatifs aux enfants de moins de 10 ans sont à interpréter avec précaution, puisqu'il est difficile à cet âge de déterminer l'intentionnalité du geste auto-infligé avec les données dont nous disposons. Source : SNDS – CépiDc

2. Les professionnels de la santé mentale

Psychiatres et psychologues



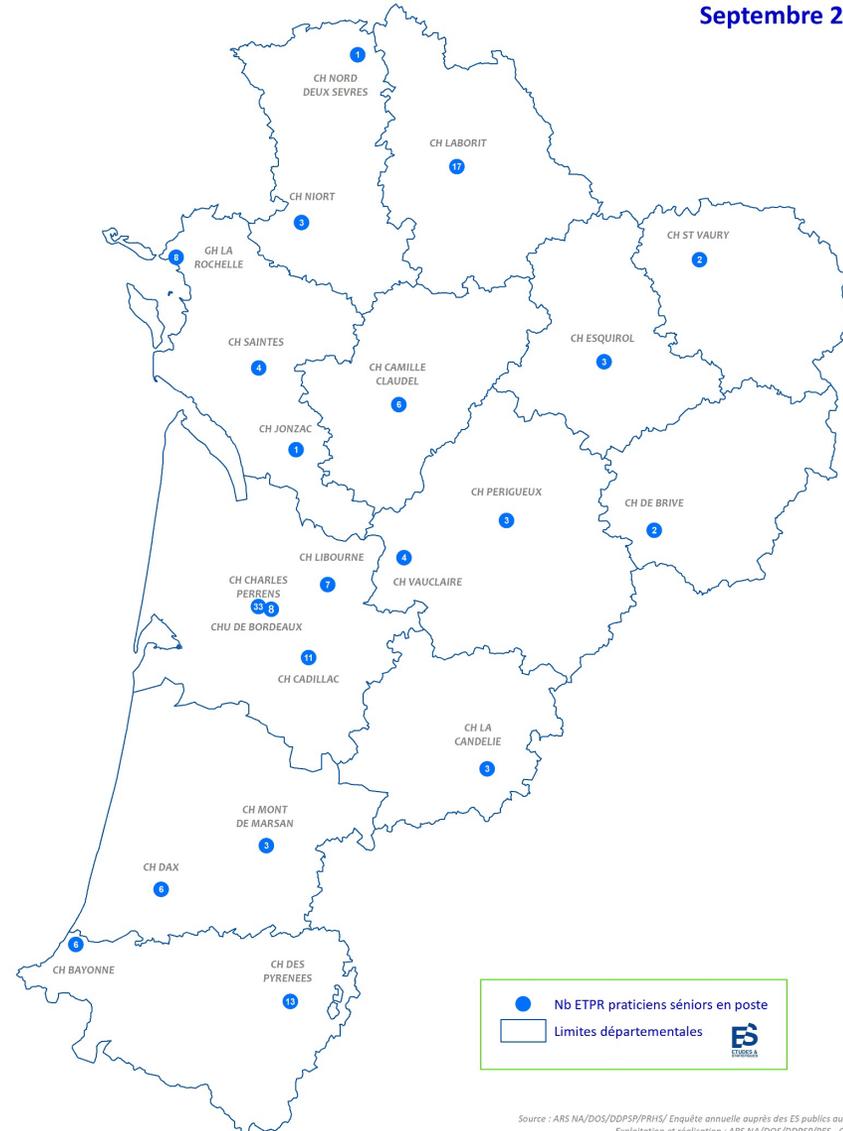
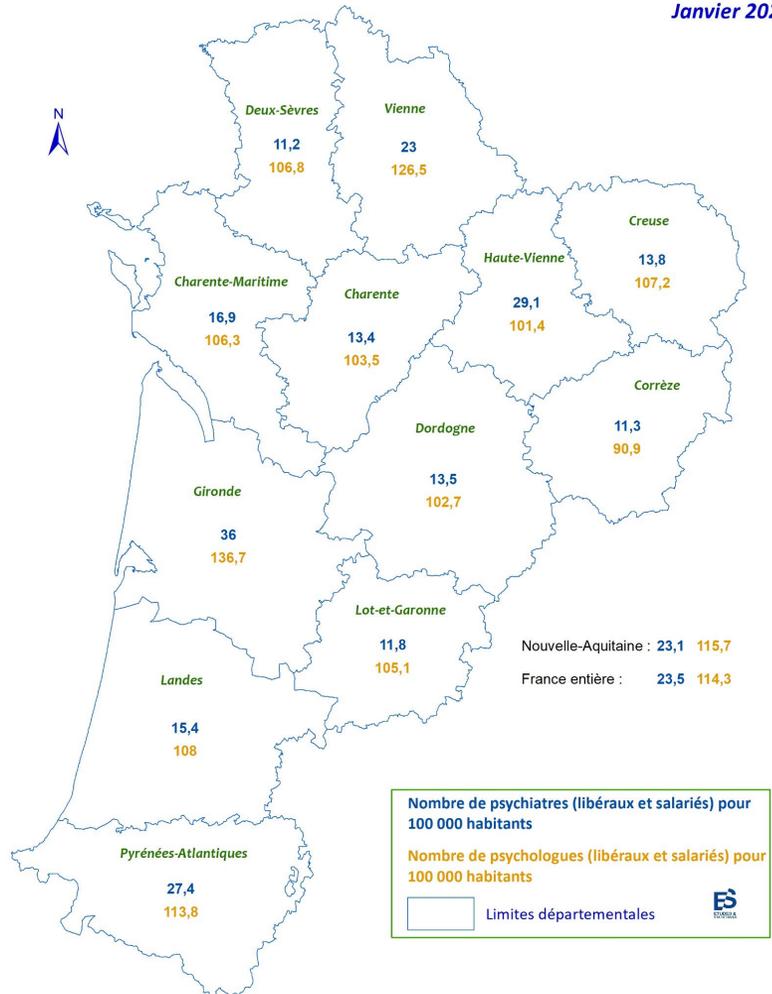
Pédopsychiatres seniors en poste
en établissement sanitaire public
Nouvelle-Aquitaine

Septembre 2024



Densités des psychiatres et psychologues
en Nouvelle-Aquitaine

Janvier 2024



Sources : Répertoire ADELI et RPPS à Janvier 2024 - DREES - INSEE RP 2021 - Traitements ARS/DDPSP/ PES
 Champ : Professionnels de santé actifs, âgés de moins de 62 ans, exerçant une activité libérale ou salariée, y compris remplaçants et activités non soignantes.
 Psychiatres : activité la plus récente / Psychologues : activité principale
 Réalisation : ARS NA - DOS/DDPSP/PES - 23/09/2025

Source : ARS NA/DOS/DDPSP/PRHS/ Enquête annuelle auprès des ES publics au 30/09/2024
 Exploitation et réalisation : ARS NA/DOS/DDPSP/PES - Octobre 2025

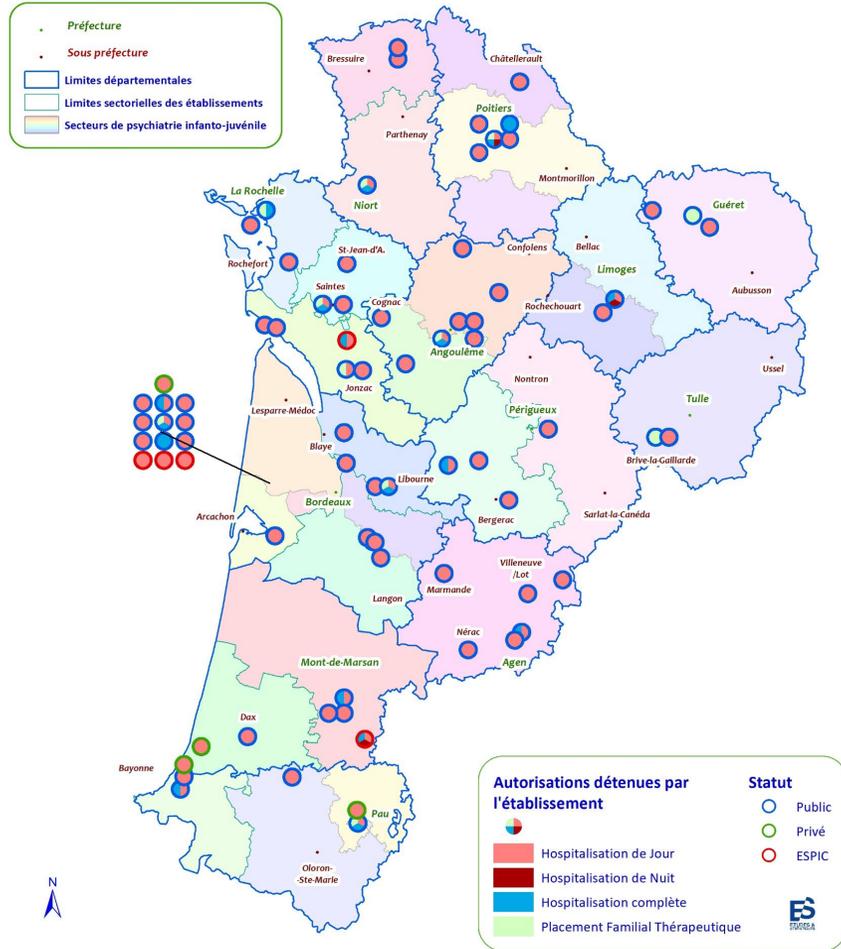
2. L'offre en psychiatrie

Etablissements psychiatriques enfants et adultes



L'OFFRE HOSPITALIERE EN PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Octobre 2023

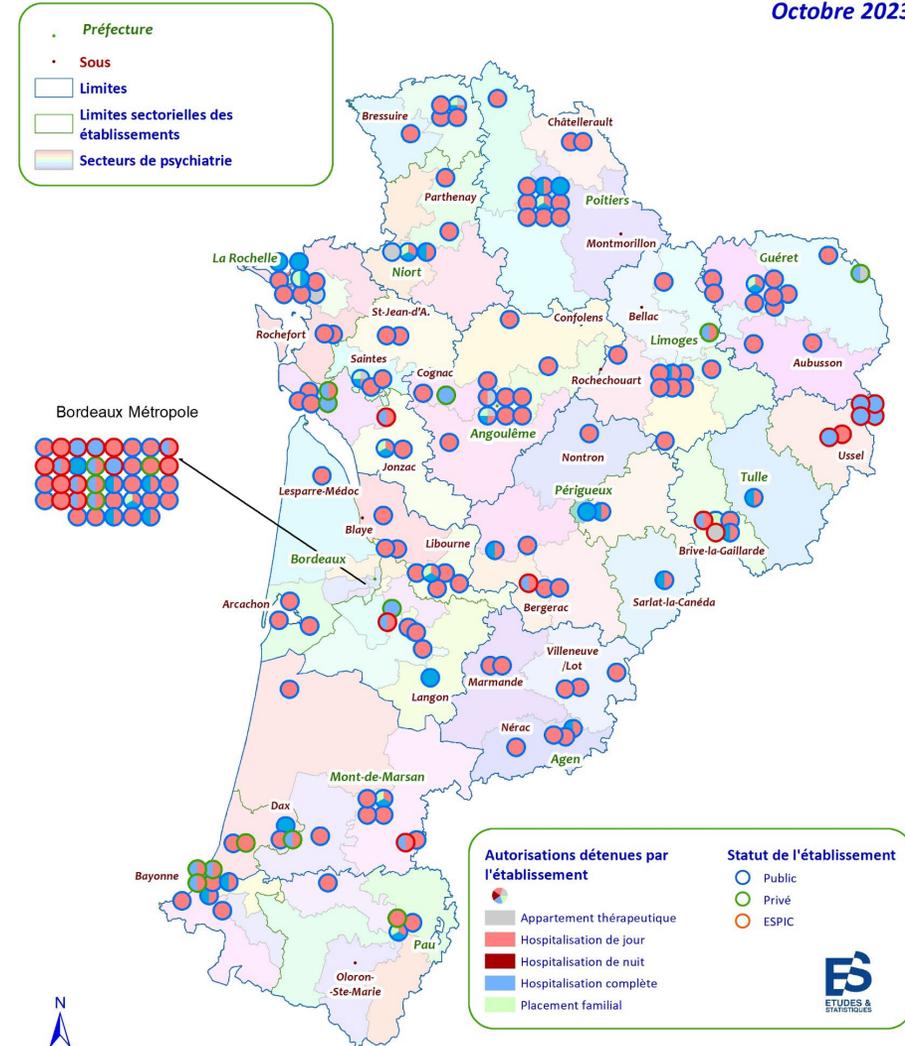


Source : FINESS - ARHGOS au 01/10/2023
Cartographie : ARS Nouvelle-Aquitaine - DOS, DDPSP, PES



L'OFFRE HOSPITALIERE EN PSYCHIATRIE GENERALE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Octobre 2023



Source : FINESS - ARHGOS au 01/10/2023
Cartographie : ARS Nouvelle-Aquitaine - DOS, DDPSP, PES



Santé mentale :

*Une priorité de santé publique nationale
déclinée en Nouvelle-Aquitaine*

Un plan national Santé mentale et Psychiatrie (juin 2025) décliné en NA

Un changement de logique pour reconstruire un parcours autour de 3 priorités :

-  **Prévenir, repérer et intervenir précocement**
-  **Soigner grâce à une offre de proximité, lisible et accessible**
-  **Renforcer la formation et la coordination**

Consultez le [Plan national Santé mentale et psychiatrie – Juin 2025](#)



Les Assises de la santé scolaire : lancement en mai 2025

4 objectifs qui se déclinent en 12 mesures :

- 📍 **Réaffirmer la triple mission de la santé scolaire : prévention, détection et promotion de la santé**
- 📍 **Agir dès le plus jeune âge pour renforcer la prévention via le renforcement des CPS, grâce à notre partenariat EN/ARS**
- 📍 **Faire alliance avec les partenaires de l'École pour garantir une prise en charge plus efficace**
- 📍 **Agir tous ensemble en faveur de la santé mentale**



Les Assises de la santé scolaire : lancement en mai 2025

12 mesures :

1. **Prévention – Détection – Promotion de la santé** : recentrer les personnels sur leur cœur de métier en allégeant leur charge administrative.
2. **Détecter dès le plus jeune âge** : 100 % des élèves doivent bénéficier d'une analyse personnalisée de leur situation de santé.
3. **Garantir une prise en charge plus efficace** : faire alliance avec les partenaires de l'École.
4. **Systematiser les protocoles dédiés à la santé mentale** dans toutes les écoles, les collèges et les lycées d'ici fin 2025.
5. **Former à la santé mentale** les inspecteurs du premier degré et les personnels de direction.
6. **Former deux personnels repères en santé mentale** dans chaque circonscription pour le premier degré et dans tous les collèges et les lycées d'ici la fin de l'année scolaire 2025-2026.
7. **Développer le partenariat avec les maisons des adolescents.**
8. **Organiser un système de coupe-files** pour faciliter l'accès des élèves aux centres médico-psychologiques (CMP).
9. **Nommer 100 psychologues de l'éducation nationale** conseillers techniques en santé mentale (un dans chaque département) identifiés au sein de pôles départementaux santé, bien-être et protection de l'enfance.
10. **Renforcer la formation des personnels sociaux et de santé** en faveur de la santé mentale.
11. **Renforcer les compétences psychosociales des élèves** pour agir sur le climat scolaire et le bien-être des élèves.
12. **Généraliser le déploiement d'un module de sensibilisation auprès des lycéens** et expérimenter son déploiement auprès des collégiens.

D'investissements financiers

 **+ 25 %**
 crédits
 nationaux pour
 l'offre en Santé
 mentale en NA
 entre 2020 et
 2024

 **+ 175 %**
 crédits
 régionaux pour
 l'offre en Santé
 mentale en NA
 entre 2020 et
 2024

Crédits délégués	2020	2021	évolution	2022	évolution	2023	évolution	2024	évolution	% evol 2020/2024
Établissements de santé (publics /privés) (enveloppe de droit commun)	928 494 778 €	1 011 212 339 €	8,91%	1 069 967 424 €	5,81%	1 136 608 275 €	6,23%	1 161 560 548 €	2,20%	25,10%
Etablissements de santé / autres (prévention et offre) (enveloppe régionale – fonds d'intervention régional)	2 580 255 €	3 079 651 €	19%	4 309 321 €	40%	5 917 879 €	37%	7 120 620 €	20%	175%

1. Prévenir & repérer

*Quelles solutions pour prévenir et repérer
les troubles en matière de santé mentale
en Nouvelle-Aquitaine ?*



De déclinaison académique et de suivi territorial

- 📍 **Travail avec les médecins de l'Education nationale** autour d'organisations favorisant l'allègement de la charge administrative et le dégagement de temps médical pour l'évaluation et le suivi de situations complexes
- 📍 **Rédaction des protocoles de santé mentale** dans chaque établissement et chaque circonscription, appuyée par des ressources DGESCO, mises en lignes sur le site Eduscol
- 📍 **Déploiement d'un vaste plan de formation à destination des chefs d'établissements et IEN**, des personnels sociaux et de santé
- 📍 **Déploiement de formations aux compétences psycho-sociales**, dans le cadre de l'Ecole Promotrice de Santé – EPSa. L'intégration de pratiques pédagogiques favorables aux CPS au cœur même des disciplines est un levier très puissant de protection de la santé mentale de nos jeunes
- 📍 **Mise à disposition des enseignants d'outils CPS**, (kits empathie par ex.) Un groupe de travail des inspecteurs produit des outils à cette fin pour les enseignants et une réflexion est menée pour les sensibiliser au moment de leurs rendez-vous de carrière.



De déclinaison académique et de suivi territorial

-  **Travail avec le Conseil académique de la vie lycéenne** autour des besoins des jeunes, des solutions qu'ils proposent et des possibilités à mettre en œuvre dans les établissements
-  **Accompagnement de l'expérimentation LISA** : un projet interdisciplinaire et international, initié en 2020 et issu des recherches scientifiques*. Son objectif : repérer, comprendre et collaborer pour mieux accompagner le bien-être et la santé mentale des élèves
* menées par le Learning Planet Institute et l'IFÉA en collaboration avec le Child Mind Institute, l'INSERM et l'Institut Robert Debré du Cerveau de l'Enfant (IHU ICE).
-  **Service sanitaire des étudiants en santé** : l'expérimentation déployée au lycée Kastler à Talence (33) autour du déploiement d'un module de repérage par les pairs de la souffrance psychique et de l'aide à l'orientation vers un adulte de confiance est élargie. 30 classes vont en bénéficier à compter de janvier 2026.

De pouvoir d'agir et de bien-être pour les enfants et les adolescents

En déployant des programmes probants de Compétences psychosociales (CPS)

 **14 000** élèves
ont bénéficié d'un programme CPS
en NA

 **2,8 M€** financés par
l'ARS NA en 2024
4,6 M€ en 2025
Cible : 10 M€ /an en 2028

 **Priorité régionale :**
100 % des élèves de
primaire et collège
classés en REP et REP +
bénéficieront d'un
programme CPS d'ici
2029 (soit 10 000 élèves
par an)

C'est quoi les CPS ?

Elles permettent aux enfants de répondre aux épreuves de la vie quotidienne en conservant un état de bien-être (ex de CPS : savoir résoudre des problèmes, communiquer efficacement, avoir conscience de soi et des autres, savoir réguler ses émotions, ...).

Elles limitent les risques d'addiction, la violence en milieu scolaire, les conduites sexuelles à risques, les troubles alimentaires, ...

Elles contribuent à l'amélioration du climat scolaire.

De sensibilisation et de formation de la communauté éducative au repérage précoce

Plan national santé mentale
et psychiatrie Juin 2025
Mesures 3 et 4

En formant 100 % des personnels de santé scolaire et en diffusant un kit de repérage à 100 % de la communauté éducative

 **Formation aux outils de repérage des troubles de la santé mentale** des personnels sociaux et de santé de l'Education nationale (infirmiers, médecins, psychologues et assistants de services sociaux) à la fin de l'année 2025

 **Diffusion d'un kit pour agir en cas de détection de mal-être** : fiches réflexes, annuaires de référence, supports de dialogue et outils pédagogiques adaptés en 2026

De secouristes en santé mentale

Plan national santé mentale et psychiatrie Juin 2025

Mesure 6

Objectif : 30 000 secouristes formés en 2027

En formant 17 000 secouristes supplémentaires d'ici 2027

 Plus de **13 000** secouristes « Premiers secours en Santé mentale » (PSSM) déjà formés en NA dont 3 000 étudiants formés par l'Université de Bordeaux

 **218** formateurs accrédités en NA

 **31** Contrats locaux de santé (CLS) sont engagés dans les formations aux PSSM



Priorité régionale :

Cibler prioritairement les secrétaires de mairies, les policiers municipaux et personnels des collectivités territoriales en contact avec le public en s'appuyant sur les Projets territoriaux de santé mentale (PTSM)- 2^{ème} génération (priorité socle de l'ARS NA) et les Contrats locaux de santé (CLS)



Le Fil Santé Jeunes 0800 253 236

Un service anonyme et gratuit à destination des 12-25 ans

accessible 7 jours sur 7 de 9h à 23h, un forum, un tchat, un site internet sur les différents aspects de leur santé, notamment la santé mentale et le bien-être (ligne d'écoute, orientation vers des structures spécialisées : lieux d'accueil et d'écoute, maisons des adolescents, structures de soins...).

Un nouveau site national dédié à la santé mentale

Santé publique France vient de lancer santementale-info-service.fr.

Conçu pour le grand public, il donne des clés pour comprendre la santé mentale, apprendre à en prendre soin au quotidien, identifier les signes de souffrance psychique et trouver une aide appropriée.

De dispositifs pour prévenir les suicides et les récidives

En améliorant l'accès au 3114, en intensifiant les réseaux Sentinelles et le dispositif Vigilant's

 Numéro d'appel prévention suicide 3114 en NA :

40 000 appels pris en charge, par 2 centres répondants (CH Perrens et CH Laborit ouverts en 2022, soit 8 % des appels France entière - à fin janvier 2024)

De juin à décembre 2024 : 3 600 appels/en moyenne par mois

 **1 200** sentinelles en NA formés par 200 formateurs inclus dans un « réseau territorial » d'acteurs variés (*gendarmes, aides à domicile, agents des bailleurs sociaux, enseignants de l'université, acteurs associatifs, bénévoles de solidarité paysans*)

 **Priorité régionale :** Développer les réseaux Sentinelles en priorisant les secteurs à risque (agricole, pénitentiaire, médico-social)

 Plus de **11 600** bénéficiaires d'une veille VigilantS à fin 2024 qui garantit un suivi renforcé pour les personnes après une tentative de suicide (- 40 % du risque de réitération). 3 Centres Vigilant's en NA (CH Laborit pour l'ex-Poitou-Charentes, CH Esquirol pour l'ex-Limousin, CH Perrens pour l'ex-Aquitaine)

 **Priorité régionale :** Etendre le dispositif VigilantS aux territoires moins couverts, avec une priorité aux jeunes et aux publics vulnérables

De repérage précoce des Troubles du Neuro-Développement

En poursuivant le développement les Plateformes de coordination et d'orientation (PCO) des troubles du neuro-développement (TND)

 **12** PCO 0-6 ans installées en NA

9 000 enfants ont bénéficié d'un repérage depuis l'ouverture des plateformes.

Elles couvrent la totalité des départements de la région.

 **3** PCO 7-12 ans installées en NA

1 000 enfants ont bénéficié d'un repérage

7 ouvertures sont prévues d'ici fin d'année 2025.



Priorité régionale :

En 2026, 2 ouvertures seront à programmer dans le 40 et 64.

 **Qu'est que les TND ?**

Handicaps intellectuels, autisme, troubles de l'attention, de l'apprentissage, ...

Rôle des PCO

Permettre aux familles d'avoir accès à des soins et rééducations de professionnels le plus tôt possible.

2. Prendre en charge en amont & soigner en cas de crise

*Face au manque de professionnels en santé mentale,
quelles solutions pour être pris en charge ?*

+ De réponses pour accompagner les adolescents et leur entourage

Les Maisons des adolescents

Prendre en charge/Orienter



13 Maisons des adolescents créées entre 2006 et 2021 (2 en 64)

Au total **37** lieux d'accueil siège et antennes + permanences dans des structures partenaires et Picta'Bus en 86

8 500 jeunes et **2 600** personnes de leur entourage accompagnés en 2023

16,8 millions investis en NA (y compris budget 2025)

Priorité nationale : Doublement des moyens sur les trois ans à venir, soit 3,6 millions d'euros pour notre région.



De médecins généralistes mieux outillés en santé mentale

Soigner

En déployant le dispositif de soins partagés en psychiatrie (DSPP)

Plan national santé mentale et
psychiatrie Juin 2025

Mesure 12

 **Le Dispositif de soins partagés en psychiatrie (DSPP)** permet au médecin généraliste de solliciter un avis d'expert par téléphone et au patient de bénéficier, si besoin, d'une consultation spécialisée.



Priorité régionale :

Déployer en Nouvelle-Aquitaine ce dispositif expérimenté en Haute-Garonne et dans les Yvelines en s'appuyant sur les Projets territoriaux de santé mentale (PTSM) - 2^{ème} génération (priorité socle de l'ARS NA).

De psychologues conventionnés "Mon Soutien psy d'ici 2027"

En créant une offre publique de consultations dans le cadre du dispositif "Mon soutien psy" en Nouvelle-Aquitaine dans des centres de santé

 **+235 psychologues**
ont participé au dispositif
« Mon soutien psy » entre 2023 et
2024, + de 80% en NA
(VS + 68 % au niveau national)
Au total, 526 psychologues ont déclaré des
consultations en 2024

 **+ 19 000**
bénéficiaires
entre 2023 et 2024 en NA,
+72% bénéficiaires
(VS + 66 % au niveau national)
Au total, 45 000 bénéficiaires en
2024



Priorité régionale :

Permettre l'accès, en lien avec l'Education nationale à une offre publique de consultations « Mon soutien psy » (rattachée à d'établissements de santé) pour les enfants présentant des signes de souffrance psychique, en s'appuyant sur les Projets territoriaux de santé mentale (PTSM) - 2ème génération avec un volet spécifique sur la prise en charge des enfants et des adolescents. Une attention particulière sera portée sur la situation des enfants protégés

Soigner

Plan national santé mentale et
psychiatrie Juin 2025

Mesure 9

Objectif : passer de 6 000
à 12 000 psychologues dans le
dispositif en 2027

+ De prise en charge spécialisée

Soigner en cas de troubles / crise

En renforçant les centres médico-psychologiques (CMP)

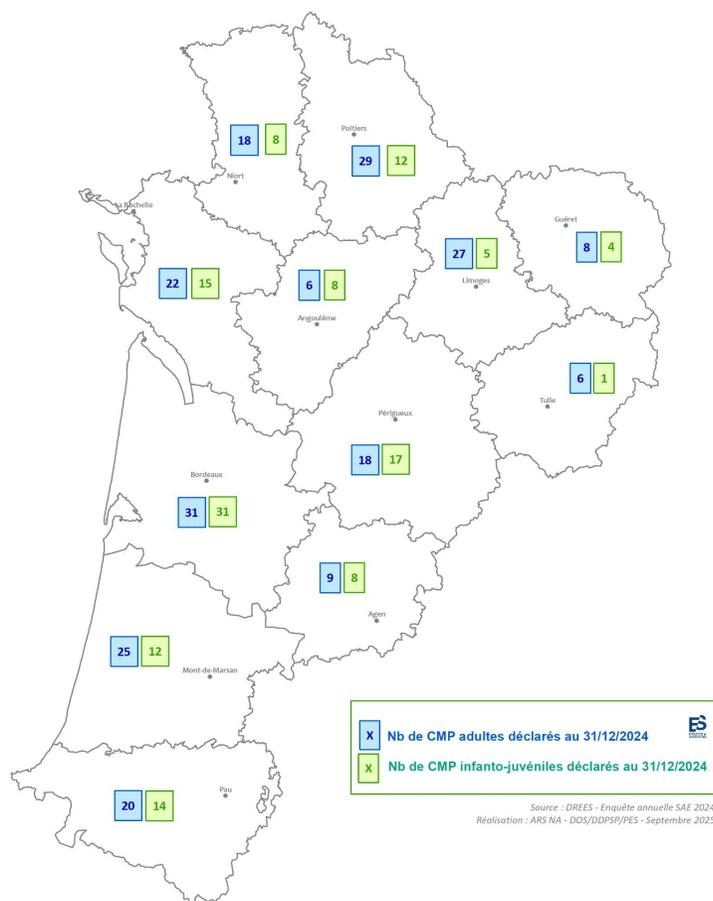
Plan national santé mentale et
psychiatrie Juin 2025

Mesure 7



Les CMP en Nouvelle-Aquitaine

Année 2024



6,1 M€ investis
entre 2023 et 2025
pour offrir des soins
plus accessibles et
réactifs
(renforcement en
IDE/Psychologues,
équipes mobiles, ...)



Priorité nationale :

Des enveloppes régionales seront attribuées aux ARS pour soutenir les CMP, en priorisant les établissements qui proposent des « créneaux prioritaires » à 15 jours et des dispositifs de suivi ambulatoire post-urgences.

De filières psychiatriques dans les Service d'Accès aux Soins (SAS)

Soigner en cas de troubles / crise

En poursuivant le développement d'une filière psychiatrique dans SAS de la région

Plan national santé mentale et
psychiatrie Juin 2025

Mesure 8

Objectif : 30 territoires
couverts en 2025

 **3 SAS** en NA
disposent déjà d'une
filière psychiatrique
(CHU de Bordeaux,
CHU de Poitiers et le
Centre hospitalier de
la Rochelle).



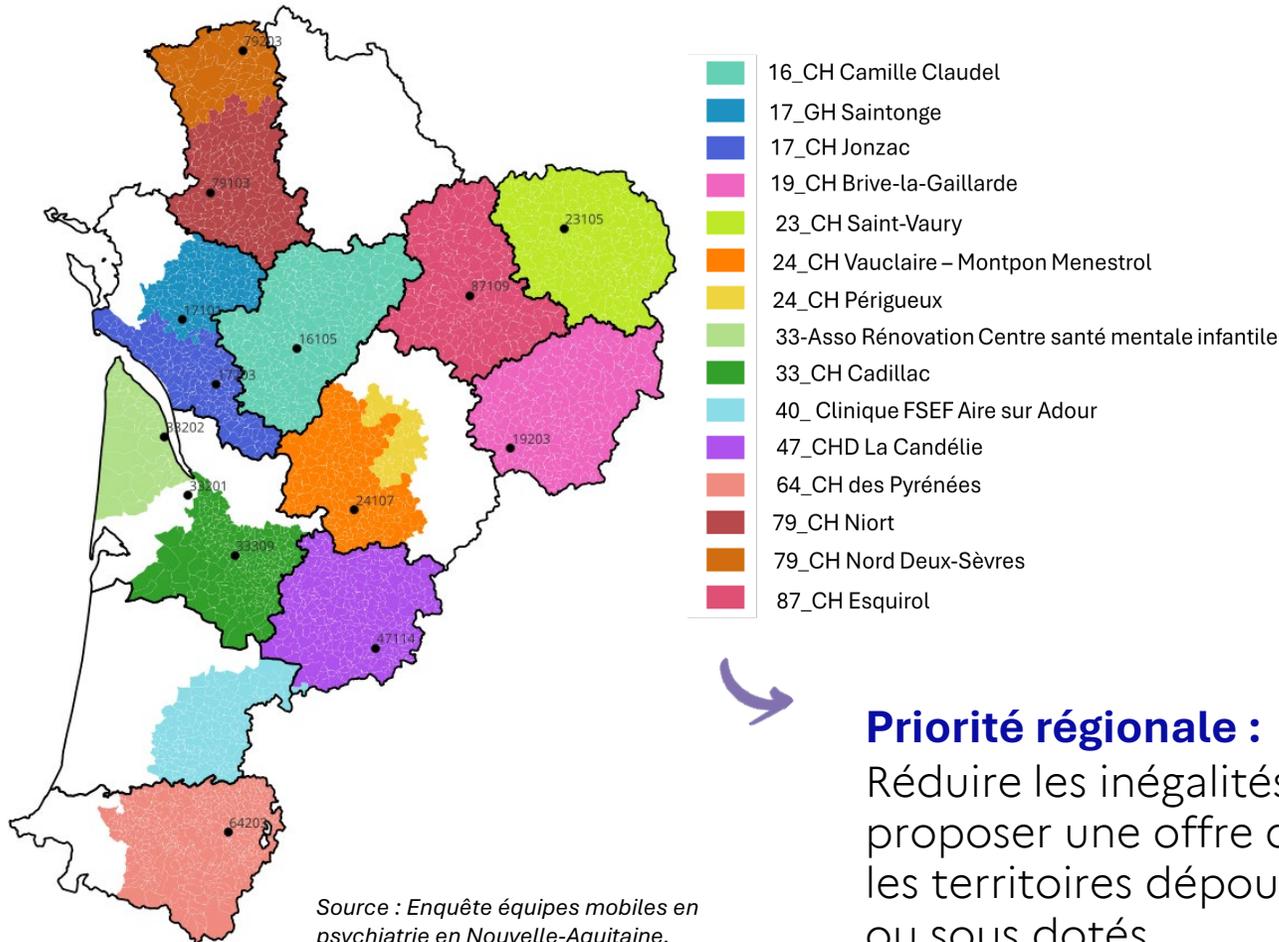
Priorité régionale :
9 candidatures
supplémentaires déposées en
2025, en attente de décision
nationale.

+ D'offre d'hospitalisation et d'alternative

Soigner en cas de troubles / crise

En développant l'offre ambulatoire en psychiatrie et « l'aller-vers » via des équipes mobiles

Equipes mobiles de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (EMP-IJ) :
territoires d'intervention (hors équipe mobile ASE)



Source : Enquête équipes mobiles en psychiatrie en Nouvelle-Aquitaine, ORS-ARS, 2025

19 équipes mobiles de psychiatrie de l'enfant et l'adolescent sur 105 équipes mobiles psychiatrie, déployées sur les territoires en NA pour faire de « l'aller-vers »

- Autres équipes : 12 équipes psychiatrie périnatalité (EMP-P), 9 psychiatrie ASE, 21 psychiatrie -précarité (EMPP), 18 psychiatrie du sujet âgé (EMP-PA), 9 réhabilitation sociale ou d'appui social (EMRPS), 9 d'urgence psychiatrique (EMUP), 8 de coordination médico-sociale (EMCMS)

4,5 M€ de crédits nouveaux mobilisés pour soutenir le développement d'alternatives à l'hospitalisation :

- Appel à projets Mesures nouvelles en psychiatrie (2025) : 1,9 M€
- Appel à projets Fonds d'innovation Organisationnel en Psychiatrie en région (FIOP 2025 - volet régional) : 531 k€
- Crédits « Adaptation de l'offre de soins en psychiatrie » (2024) : 2,1 M€

Priorité régionale :
Réduire les inégalités et proposer une offre dans les territoires dépourvus ou sous dotés

3. Renforcer la formation & la coordination

Face au manque de professionnels formés et aux alertes sur les moyens en psychiatrie, quelles sont les perspectives en Nouvelle-Aquitaine ?

D'internes en psychiatrie formés

Plan national santé mentale et
psychiatrie Juin 2025
Mesure 20
Objectif : 600 internes formés
par an d'ici en 2027

En renforçant l'attractivité de la pédopsychiatrie et de l'adolescent
en développant des coopérations professionnelles

 Par une incitation financière via les Contrats d'Engagement de Service Public de pédopsychiatrie (CESP) financés en Nouvelle-Aquitaine. 8 CESP formés depuis 2022.

 Par un exercice moderne, pluriprofessionnel avec le déploiement des IPA Santé mentale dans la région :

- 53** IPA en NA ont une mention Santé mentale
Soit 20 % des IPA formés en NA à fin 2024
- 35** IPA en formation (diplôme 2025 et 2026).

 Par le déploiement de protocoles de coopération

 **Priorité régionale :**
Déployer un protocole permettant aux IDE formées d'assurer les consultations de suivi des patients stabilisés en CMP afin de réduire les délais d'accès à des consultations

D'optimisation des moyens sur les territoires

Création du Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) Santé Mentale Poitou-Charentes et d'un Pôle inter-établissements (PIE) en pédopsychiatrie entre les établissements publics :

- CH Henri Laborit (86)
- CH Nord Deux-Sèvres (79)
- CH de Niort (79)
- CH de La Rochelle (17)
- GH de Saintes Saint Jean d'Angély (17)
- CH de Jonzac (17)
- CH Camille Claudel (16)



Priorité régionale :

Déployer ce modèle expérimenté en ex-Poitou-Charentes de coopérations et solidarités territoriales, sur les autres territoires de la région



Un GCS et PIE à quoi ça sert ?

- Constituer une équipe mobile médicale d'entraide territoriale qui viendra en appui des équipes médicales en difficultés
- Harmoniser les pratiques médicales
- Organiser des formations pour les praticiens

**Parlons
santé
mentale!**
GRANDE CAUSE NATIONALE

**Tous
un rôle
à jouer**



Questions / réponses


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine


**RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*